

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE DU NORD EN 2002

Le programme de la sous-région ayant été adopté en décembre 2003, les premières évaluations ont été faites sur la base des données disponibles en 2002.

1 - Evaluation globale

Les évolutions de la situation économique et financière en 2002 ont indiqué que tous les pays de la sous-région ont respecté le critère du taux d'inflation quand bien même le Soudan a enregistré un taux de 7,9% suivi de la Mauritanie (3,8%), l'Algérie (3,0%), la Tunisie (2,8%), l'Egypte (2,7%) et la Libye (1,0%).

S'agissant du critère relatif au déficit budgétaire (hors dons) / PIB, il a été observé que l'Egypte et la Tunisie ont atteint des ratios de - 5,7% et - 4,0% respectivement contre +1,6% pour la Mauritanie, +0,8 % pour la Libye, +0,4% pour l'Algérie.

En ce qui concerne le critère des réserves brutes en mois d'exportation, tous les membres ont réalisé ce critère à l'exception du Soudan (2,7 mois) et la Tunisie (2,8 mois). Les réserves brutes de l'Algérie ont représenté 26,4 mois d'importation, la Libye (24,4 mois), l'Egypte (12,3 mois) et la Mauritanie (8,5 mois).

2 - Défis à relever :

Tous les membres de la sous-région partagent avec la plupart des pays africains, les mêmes caractéristiques telles que :

- Une très faible part de la production mondiale (seulement 2%) ;
- Un faible ratio investissement / PIB ;
- Une faible part du commerce mondiale
- Une faible part du commerce intra-africain
- Un secteur financier fragile.

Les Gouverneurs sont d'avis qu'un nombre important de défis majeurs doivent être relevés par les pays. Dans ce contexte, la constitution de Comités sous-régionaux devrait permettre de les relever.

3 - Recommandations et conclusions :

Les Gouverneurs ont recommandé ce qui suit :

- la mise sur pied d'un Comité technique des Banques Centrales membres du Comité sous-régional de l'ABCA pour l'Afrique du Nord. Le coordonnateur de ce Comité proviendrait de la Banque Centrale assurant la présidence du Comité sous-régional (actuellement l'Egypte). Le Comité

technique sera responsable de la préparation d'un programme détaillé de coordination et de coopération, prenant en compte toutes les idées évoquées se rapportant aux critères de premier et de second rangs. Ce programme devrait être en harmonie avec celui des autres groupes régionaux

- en ce qui concerne la proposition d'échange d'expériences entre les membres du groupe, les Gouverneurs ont marqué leur accord afin que le Comité technique envisage tous les aspects de coopération bilatérale et multilatérale entre Banques centrales de la sous-région du Nord y compris le taux de change.
- les Gouverneurs ont marqué leur accord pour une rotation de la présidence de la sous-région selon l'ordre alphabétique des noms des Etats membres selon leur orthographe dans la langue anglaise. Ainsi, après le mandat de l'Egypte, la Libye assurera la présidence de la sous-région de l'Afrique du Nord et ce, à partir de la prochaine réunion ordinaire de l'ABCA.